



Numéro 175- Juin 2013

CTL du 25 juin 2013

Monsieur le Président,

Nous sommes aujourd'hui réunis en CTL pour examiner divers points.

Avant toute chose nous souhaiterions attirer votre attention sur les difficultés que peuvent rencontrer les élus qui gèrent des **payes** pour des collectivités locales lorsque le CTL est fixé la dernière semaine du mois, période très chargée pour ces agents.

Nous demandons également que le **suivi des précédents CTL** soit vu en début de séance et non pas à la fin comme nous l'avons vu glisser le 21 mai dernier. En ce qui concerne les élus FO, nous pensons en effet que les questions pour lesquelles l'administration a pris l'engagement de nous répondre après analyse ou complément d'information, doivent être traitées en priorité. Concernant le **rapport annuel de gestion**, nous déplorons, encore une fois, comme nous le faisons depuis de trop nombreuses années, que l'administration ne mette pas à disposition des élus, un glossaire des sigles.



Egalement, nous ne pouvons partager la vision quasi idyllique (à quelques exceptions près) du rapport qui est fait de l'état de nos services.... le pays de Candy est de retour !

A la lecture de ce document nous avons eu le sentiment qu'il existe un fossé entre notre vécu sur le terrain et l'analyse de gestion que notre direction produit.

Les agents de la DGFIP, qui subissent pleinement tous les effets des restrictions budgétaires, ont aujourd'hui dépassé les limites du supportable d'autant que les premières informations issues de la démarche stratégique alimentent toutes les craintes sur l'avenir des missions de notre administration.

FO est opposé à la politique de Modernisation de l'Action Publique (MAP) dont la finalité reste malheureusement de réduire l'ensemble du service public en lui ôtant ses moyens humains, matériels et financiers au prétexte de pseudo actions de modernisation.

Ainsi la démarche stratégique en cours aux Finances Publiques est un véritable instrument de destruction des missions et d'étranglement du réseau, mais également des droits individuels des personnels.

FO demande à nouveau l'arrêt de la démarche stratégique directionnelle.

FO est au côté des agents de la DGFIP pour dénoncer et combattre cette politique qui porte atteinte aux capacités de notre administration à assurer correctement ses missions financières, fiscales et foncières.

FO demande ainsi aux ministres de traduire dans les faits leurs discours sur le caractère essentiel des missions de la DGFIP en lui attribuant les moyens nécessaires au moment où les cadrages budgétaires prévoient la poursuite de la politique de suppressions d'emplois et de réduction des crédits budgétaires pour 2014.

FO refuse la régionalisation de la DGFIP et le resserrement du réseau des Directions Départementales et dénonce la poursuite des tests et des expérimentations de rapprochement de services ou de structures administratives qui anticipent la restructuration du réseau et exige que la Direction Générale y mette un terme.

Pour le reste des questions concernant le rapport de gestion, nous les évoquerons lors de l'examen de ce point.

Concernant les travaux qui devraient commencer fin 2013 à Saint-Nazaire, la liste des questions est longue :

- Où en est la consultation du DTA concernant l'éventuelle présence d'amiante dans le pilier à l'accueil ?
- La DG a-t-elle donné une réponse sur la création de douches et de locaux pour les personnels d'entretien ? Et pour les perches ? La possibilité de passer la réserve foncière du 2ème au 4ème étage ?
- Où en est la réflexion sur l'opportunité d'installer des agents dans le logement de fonction du 2ème étage ?
- Sur la possibilité de reloger des agents à la municipale ou à la trésorerie EH, avez-vous des réponses à nous apporter ?
- Le report du transfert de la vente de timbres fiscaux de Pornic à St-Nazaire prévu au 1er septembre, est-il acté ?
- Quelles seront finalement les dispositions concernant les parkings pour personnes à mobilité réduite ?
- Et pour les parkings et les sanitaires en nombre insuffisant à Préssensé, quelle réponse ?
- Qu'avez-vous décidé pour les multicopieurs ?
- Quelle réponse la DISI a-t-elle donnée à la question sur les connexions pour les ICE à Préssensé ?
- Concernant l'interdiction de travailler dans un local sans fenêtre où en est votre niveau d'information ?

Beaucoup de questions donc qui sont sans réponse à ce jour. Les élus FO s'associent pleinement aux inquiétudes des agents qui vont subir cette longue période de travaux pour certains en site occupé, notamment les collègues de l'accueil. **FO** regrette d'autant plus que le projet de réunir l'ensemble des Finances Publiques dans un site unique accessible aisément aux usagers de Saint-Nazaire et des environs n'ait pas été retenu par la Direction Générale et ce pour des questions de coût budgétaire. Au final d'ailleurs nous ne

sommes pas certains que l'État sera gagnant de ce côté là.... mais nous savons bien que les agents et le service public seront, eux, perdants !

Les élus FO DGFIP 44

Suivi du dernier CTL

Lors du CTL du 21 mai, les difficultés d'un poste avaient été abordées. Le groupe de paroles initié par la Direction pour apaiser les tensions, a finalement été un échec. Dans l'attente d'un nouveau chef de poste, un intérim sera assuré par un comptable à compter du 1er juillet. Deux auditeurs seront présents dans ce délai, 2 à 3 jours par semaine. L'Intersyndicale a demandé la mise en place d'une nouvelle réunion informelle sur ce sujet. Nous attendons la date

Modification des horaires d'ouverture de Nantes CHU

Horaires actuels : 9H-12H - 13H-16H30 soit 32H30/semaine

Horaires souhaités : 9H-12H - 13H-16 soit 30H/semaine

Selon la Direction cette demande est formulée eu égard aux difficultés pour trouver des agents de caisse....

VOTE FO : Abstention

Notre abstention se justifie par la réduction du temps d'ouverture au public.... mais nous savons pertinemment que les suppressions d'emplois ont des conséquences dramatiques dans les services ...et que les agents ne peuvent plus tout assurer 1 tête, 2 bras, 2 jambes chacun !



Rapport annuel de gestion

Comme nous l'écrivions dans notre motion liminaire, ce rapport a été écrit au Pays de Candy

Les chiffres les plus marquants.

		FF	GP
Les effectifs	1826 au 31-12-2012	● 1035 agents en baisse de 6,42% depuis 2 ans (dont A+ 9,10%, A 14,30%, B 37,87%, C 40,68%)	● 791 GP en baisse de 9,91% (dont A+ 10,43%, A 13,02%, B 47,66%, C 31,10%)
Moyenne d'âge	50 ans et 8 mois	50 ans et 6 mois	50 ans et 11 mois
La féminisation	67,96%	64,25%	72,82%
Les retraites		5,12% (57 agents)	2,28% (18 agents)
Les promotions		119 agents promus	89 agents promus
Le temps partiel	532	300	232
Maladie	13 877 jours contre 13 166 en 2011		
Accident de service	444 jours contre 288 en 2011		
Longue maladie	6 817 jours contre 4 537 en 2011		
Maternité	1 285 jours en 2013 contre 1043 en 2011		
Renfort		12 emplois (47,08% en CH, 19,26% en SIE, 4,61% pour PRS, 15,46% en SIP, 4,13% à l'AJV, 98,46% en direction)	22 emplois (21,62% en trésoreries mixtes, 40,45% en trésoreries SPL, 9,77% en SIP et Rezé, 2,46% à l'AJV, 4,51% Nantes amendes, 21,05 en direction)
Grève	973 jours		

L'administration doit mettre en ligne un vademecum concernant le handicap avec la réglementation et les démarches à entreprendre pour être reconnu travailleur handicapé.

Transferts de caisse

Du SIE de Pornic	À la trésorerie de Pornic	109 opérations soit 5,5% des opérations de la trésorerie (1958/an)
Des SIE de Saint-Nazaire	Au SIP de Saint-Nazaire	209 opérations soit 3,96% des opérations de la trésorerie (5269/an)

Ce système est déjà mis en place dans le département (Cambronne où il y a une caisse unique pour plusieurs postes, Châteaubriant depuis 2012, Ancenis depuis 2010). Suite à l'interrogation des agents, **FO** a questionné la direction sur une éventuelle comptabilité commune des SIE de Saint-Nazaire. Ce ne sera pas le cas, chaque SIE garde sa comptabilité. Jusqu'à ce que, peut-être..., un jour..., ces SIE soient regroupés après tout, nous ne savons pas encore ce que nous réserve la démarche stratégique qui va être présentée aux Directeurs le 3 juillet mais avec l'austérité budgétaire, on peut s'attendre à tout....

VOTE FO : Abstention

Mouvement local des géomètres



Simple information, que l'administration nous dit ne pas avoir obligation de nous communiquer :

Grade	Affectation ancienne	Affectation nouvelle
Géomètre principal	PTGC Châteaubriant	PTGC Nantes
Technicien Géomètre	Ecole Toulouse	PTGC Nantes - renfort



Travaux au CFP de Saint-Nazaire

Le Centre des Finances Publiques de Saint-Nazaire va être réhabilité à compter d'octobre prochain.... après une longue étude de faisabilité de 8 années !

Le site de Préssensé, qui initialement devait y être rapatrié, ne le sera finalement pas : sauf que depuis tout ce temps, le bâtiment avait été laissé à l'abandon et a largement eu le temps de se dégrader. Une étude est en cours pour le rénover (vers mi-2015)... mais sans envisager de gros travaux car contrainte budgétaire... et nous sommes là aussi dans l'attente des conclusions de la démarche stratégique...

La Direction a évoqué ce dossier en CHS. Elle a également réuni l'ensemble des agents concernés en juin. Elle a aussi fait remonter toutes les observations lors d'une récente réunion avec la Direction Générale et est dans l'attente de nombreuses réponses (douches pour le personnel d'entretien, multicopieurs, accès des personnes à mobilité réduite...) Concernant les places de parkings pour ces derniers, la direction doit voir avec la mairie pour une solution provisoire.

Pendant les travaux, nombre d'agents vont être déplacés. Finalement personne n'ira à Saint-Nazaire Municipale. A Saint-Nazaire Établissement Hospitalier, le logement de fonction (5 pièces) est libre. Le tirage de câbles est possible... et le stationnement ne sera pas un souci (vu que la trésorerie est seule sur le site depuis le départ de l'hôpital !)..

A la RF, le logement de fonction (2 pièces) est en moins bon état et il existe des contraintes d'organisation. On pourrait y loger quelques postes de travail mais compte tenu de ces éléments, moins que prévu initialement. Les FI seront installées dans le petit 4 pièces, ancien logement du concierge de l'Hôtel des Finances.

A Préssensé, il sera finalement possible d'installer plus d'agents que prévu dans le projet. La réglementation prévoyant que les agents doivent bénéficier de la lumière du jour sur leur lieu de travail, l'installation dans la salle de réunion n'est pas autorisée.

Le 5 juillet, l'ergonome du Ministère sera à Nantes. Une réflexion sera menée avec elle sur plans et si besoin sur site (elle rencontrera également les syndicats dans le cadre de l'expérimentation GESPRO).

L'ensemble des agents appelés à se déplacer sera informé dès que possible... et à tout le moins avant la mi-juillet.

Concernant le bruit, la direction indique qu'il sera possible d'aménager les horaires quand il y aura trop de nuisances sonores. Elle rappelle que les travaux les plus bruyants sont prévus tard le soir ou le week-end... Elle va se renseigner sur le coût d'un appareil qui mesure les décibels. Elle a également saisi l'inspecteur de la santé et sécurité au travail (ISST). Une réunion de chantier hebdomadaire où seront évoqués ces problèmes de bruit, est prévue. L'administration a l'intention de nommer un responsable sur place qui sera chargé de prendre les mesures ou faire remonter les informations en cas de difficultés. D'autre part, le comité de suivi va être réactivé.



Le second étage qui sera « brut de béton » ne sera pas chauffé... Pour le moment, aucune installation de service n'y est prévue, mais encore une fois, dans le cadre de la démarche stratégique, cela risque de bouger dans un avenir proche... d'autant que la direction précise qu'en raison de l'état du bâtiment de Préssensé, il est appelé à disparaître du patrimoine de l'Etat dans l'avenir.

Des efforts vont être demandés en matière d'archivage de manière à baisser les coûts liés au déménagement (marché à bon de commande). « Priorité aux agents, pas aux armoires ». Il y a là d'après la direction un véritable enjeu

VOTE FO : CONTRE*

A **FO**, nous avons voté contre, car nous l'avons dit depuis le début, il aurait mieux valu trouver un site pour l'ensemble des Finances Publiques proche de saint-Nazaire, avec des parkings accessibles à tous gratuitement.

* Ce point sera revu lors d'un prochain CTL, l'ensemble des OS ayant voté contre.

Questions diverses

Paierie départementale : suite à la suppression de l'accueil à l'INSEE (RDC), il est envisagé un dispositif de sécurité à distance.

Formation RSP MEDOC : la généralisation est repoussée à courant janvier 2014.

Fiches budgétaires : il semblerait que l'édition de ces fiches soit à faire dans un proche avenir par chaque trésorerie. La direction non informée demande des éléments supplémentaires que **FO** va lui communiquer.

Avenir du réseau : posée par **FO**, cette question visait à connaître les intentions de la Direction qui, même si elle nous dit ne rien savoir (nous avons passé l'âge de la naïveté !), a certainement déjà réfléchi à des regroupements, des restructurations, ... dans les Finances Publiques de Loire-Atlantique. ...Rien n'a filtré !



Généralisation de la centralisation de l'affranchissement du courrier : il reste des ajustements à faire notamment sur la taille des enveloppes, leur collage, Le service va être renforcé et visité par la médecine de prévention notamment du fait du bruit produit par la machine à affranchir. Mais qu'en est-il de l'augmentation des délais d'acheminement postaux ? ...D'autre part, l'absence de recommandés pour certains actes de procédures liés au CFE et autres actes de poursuite, la réduction du nombre d'actes de poursuite, a des incidences sur la régularité des procédures de contrôle et de recouvrement.

Difficultés relationnelles dans un service : **FO** suit le dossier d'un agent (qui remonte à avant la fusion !) par écrit ou en intervention auprès de la direction. De guerre lasse, l'agent a demandé sa mutation. Là encore, comme les trop nombreux dossiers que nous suivons de très près avec des rencontres régulières avec le DRFiP, nous déplorons que ce soit la personne qui subit les pressions qui, pour sa sécurité ou par lassitude, quitte un travail et un environnement qui lui convient. Les tensions sont telles dans les services que nous risquons d'être confrontés à de plus en plus de cas. Il serait temps que les choses soient traitées différemment.... dans un climat de confiance... vous verrez ce terme sera bientôt à l'honneur.... *mais chutttttt !*



FO DGFIP
la force syndicale

☎ 02-40-20-76-56. - ✉ fo.drifip44@dgfip.finances.gouv.fr. -
<http://www.fo-dgfip-sd.fr/044/>

Permanences

VERSAILLES : les matins sauf le mercredi (02.40.20.76.56)

CAMBRONNE : le dernier vendredi de chaque mois (02.40.89.66.87)